

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 2

Votants : 26

L'an deux mil vingt cinq

Le : **8 décembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **2 décembre 2025**

OBJET : D2025-9-11

Avis sur la procédure de
modification simplifiée n° 3
du PLUi Bandiat-Tardoire

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANÇON J-P ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VRIET L ;

Ont donné procuration : THOS F à GUERIN S ; VIEUILLE R à HELION P

Absente excusée : BERTHELON S

Secrétaire de séance : Laure VRIET

Par courrier du 3 novembre 2025, la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord nous a informés de la mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée n° 3 du PLUi Bandiat-Tardoire.

La commune de Brie est sollicitée afin d'émettre un avis sur cette modification.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à la modification simplifiée n° 3 du PLUi Bandiat-Tardoire.

Ont voté pour : BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; GERACI F ; HELION P ; MOUMANEIX P ; ROUHIER D ; VIEUILLE R

Se sont abstenus : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; CHASLARD B ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GUERIN S ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD-BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; NARDOU JP ; THOS F ; URBAJTEL P ; VRIET L

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 décembre 2025

Pour copie conforme :

En Mairie, le 9 décembre 2025

Le Maire,

Michel BUISSON